

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Industrie : donner davantage de visibilité au potentiel national

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

Le ministre du Développement industriel et des Petites et Moyennes industries (PMI), Blaise Louembe, a eu une séance de travail lundi avec les opérateurs économiques. Objectif pour le membre du gouvernement : présenter "L'heure de l'industrie". À travers ce programme télévisé, qui entend adopter un format de 26 minutes, le ministre entend mettre en avant le potentiel d'in-

vestissement dans le secteur et valoriser les produits "made in Gabon". "Le ministère du Développement industriel est en train de préparer une émission télévisée, au cours de laquelle nous allons expliquer la simplification des procédures faites par le ministère pour intéresser la création des entreprises et le développement de celles déjà en activité. L'idée est de montrer les modèles de réussite et de donner des solutions aux sociétés qui ont besoin d'être accompagnées. Il s'agit de toutes les sociétés qui ré-

pondent aux critères sur le plan national. Le but est d'aboutir à la réduction des importations, tout en créant des emplois", a indiqué M. Louembe. De leur côté, les PMI ont loué l'initiative, tout en invitant les responsables à étendre les activités dans l'arrière-pays. "Il faut dire que cette rencontre nous a permis de discuter avec le ministre d'Etat sur la mise en place d'une émission qui permettra de présenter l'ensemble de nos activités. Cela sera l'occasion de valoriser le savoir-faire gabonais, notamment pour nous qui



Le ministre d'Etat Blaise Louembe (d) lors de la rencontre avec les PMI.

sommes dans l'arrière-pays. Ce que nous voulons, c'est que les activités agricoles soient prises en compte", a souligné Adèle Nkagha Mba, productrice agricole.

## Carrière granitoïde de Bakamba : SGTP Mines garde son bien



Le ministre des Mines remet de l'ordre sur le site de Bakamba.

G.R.M  
Libreville/Gabon

La société SGTP Mines reste attributaire de la carrière de granitoïde de Bakamba, apprend-on de la part de certains cadres de la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG). La mesure a été actée à l'issue de la réunion tenue à Moanda, dernièrement, entre les autorités administratives locales, les représentants de la compagnie chinoise Synohydro et la Direction provinciale des mines.

Située dans le département de Lékoko dont Bakoumba est le chef-lieu, ladite carrière a fait récemment l'objet d'une première réunion de clarification, autour du ministre des Mines, Elvis Ossindji, entre les entreprises

cités plus haut. Le 30 décembre 2021, elle avait été attribuée à SGTP Mines par arrêté n°000165/MPGM/SG/DGMG/DLMEM.

Mais alors que la société gabonaise était en attente de l'avis technique favorable de la Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature pour son exploitation, elle a été surprise de constater la présence de Synohydro sur le site. Après investigations, la DGMG a découvert un arrangement, à l'insu de SGTP Mines et du ministre des Mines, entre son directeur provincial, le gouverneur du Haut-Ogooué et l'opérateur chinois.

La réunion tenue récemment à Moanda a également mis un terme au désordre observé.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

**ADMINISTRATION PROVISOIRE**

**COMMUNIQUÉ**

(Portant paiement des pensions du mois de mars 2023)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance de tous ses bénéficiaires de pensions payés en espèce, que les paiements de l'échéance du mois de mars débiteront, le mercredi 05 avril 2023 sur toute l'étendue du territoire national, selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 05 avril 2023	De A à D
Jeudi 06 avril 2023	De E à L
Vendredi 07 avril 2023	De M à N
Mardi 11 avril 2023	De O à R
Mercredi 12 avril 2023	De S à Z

Par ailleurs, les virements bancaires se feront aux dates habituelles.

La CNSS invite tous les pensionnés désirant changer de mode de paiement à bien vouloir déposer leur relevé d'identité bancaire (RIB) auprès de ses différentes agences, ou via l'adresse mail [dpt@cnss.ga](mailto:dpt@cnss.ga).

**Notre ambition: mieux vous servir**

Fait à Libreville, le 30 mars 2023

**L'ADMINISTRATION PROVISOIRE**

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavia + B.P. : 04 Libreville - Gabon + Tél : (+241) 011 79 12 00 + Fax : (+241) 011 74 64 25 + Centre d'appels : 1432  
Service écoute clients et plaintes : 1431 + [www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) + facebook : cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel